

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Présents : Emilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Landry BOSSA, Laurence DASI, Marie-Hélène GAULTIER, Benjamin HERVE, Stéphane LABIT, Guibert MONGIS, Laurent PAIRASTRE, Bruno RENVOISE, Pascale RIBES, Nathalie ROUQUET, Céline VANNIER.

Monsieur Guibert MONGIS a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- I – APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN**
- II – COMMISSION D’APPEL D’OFFRES**
- III – COMMISSIONS MUNICIPALES**
- IV – CORRESPONDANT DEFENSE**
- V – CORRESPONDANT CNAS (ACTION SOCIALE)**
- VI – CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE**
- VII – REFERENT COVID-19**
- VIII – ELECTIONS DES DELEGUES OU REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**
- IX – ATTRIBUTIONS LOGEMENTS**
- X – VOTE TAUX D’IMPOSITION 2020**
- XI – TRAVAUX ECLAIRAGE EPICERIE**
- XII – ATTRIBUTION AIDE SOCIALE**
- XIII – REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC**
- XIV – RECRUTEMENTS**
- XV – AUTORISATION DE POURSUITE PERMANENTE**
- XVI – DEROGATION SCOLARISATION**
- XVII – RISQUE CRUE : VERIFICATION PCS ET DICRIM**

I – APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN

Madame le Maire fait part du compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juin, qui a été distribué à l’ensemble des Conseillers Municipaux.

Des erreurs de frappes, des doublons, des mauvaises identifications et aussi des numérotations erronées, sont à corriger dans ledit compte rendu.

Considérant que des corrections doivent être apportées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** le report de l’approbation du compte rendu à la prochaine séance.

II – COMMISSION D’APPEL D’OFFRES

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu’il convient de désigner 4 membres suppléants à la Commission d’Appel d’Offres.

Madame le Maire rappelle qu’à la séance du 3 Juin, 3 membres titulaires ont été désignés, et sont Messieurs Stéphane LABIT, Patrick BRIOL et Madame Céline VANNIER.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Se portent candidats Messieurs Bruno RENVOISE, Guibert MONGIS, Benjamin HERVE et Laurent PAIRASTRE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les membres suppléants susvisés.

III – COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame le Maire rappelle qu'à la dernière séance du 3 Juin, 3 Commissions communales étaient créées telles que :

1. Commission de Gestion du Personnel
2. Commission d'Action Sociale
3. Commission de Gestion de logements

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal de créer d'autres Commissions qui seraient :

1. Une Commission de Gestion Finances et Budget
2. Une Commission d'Informations et Communications
3. Une Commission pour les Bâtiments Communaux et Voirie
4. Une Commission de Gestion des Evènements

1) Commission de Gestion Finances et Budget

VU le Code Général des Collectivités et l'article référencé ci-dessus

VU la proposition de création d'une Commission de Gestion Finances et Budget,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer une Commission de Gestion Finances et Budget de 2 membres et d'un Président dont Madame le Maire est la Présidente de droit.
- DESIGNNE les membres suivants : Mme Dominique LEVRAT et Mr Benjamin HERVE.

2) Commission d'Informations et Communications

VU le Code Général des Collectivités et l'article référencé ci-dessus

VU la proposition de création d'une Commission d'Informations et Communications,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer une Commission d'Informations et Communications de 4 membres et d'un Président dont Madame le Maire est la Présidente de droit.
- DESIGNNE les membres suivants : Mmes Pascale RIBES, Céline VANNIER, Yvette QUARANTA (extérieur) et Mr Bruno RENVOISE.

3) Commission pour les Bâtiments Communaux et Voirie

VU le Code Général des Collectivités et l'article référencé ci-dessus

VU la proposition de création d'une Commission pour les Bâtiments Communaux et Voirie
.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer une Commission pour les Bâtiments Communaux et Voirie de 4 membres et d'un Président dont Madame le Maire est la Présidente de droit.
- DESIGNNE les membres suivants : Mrs Patrick BRIOL, Guibert MONGIS, Stéphane LABIT et Marc MIRANI.

4) Commission de Gestion des Evènements

VU le Code Général des Collectivités et l'article référencé ci-dessus

VU la proposition de création d'une Commission de Gestion des Evènements,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer une Commission de Gestion des Evènements de 5 membres et d'un Président dont Madame le Maire est la Présidente de droit.
- DESIGNNE les membres suivants : Mmes Marie-Hélène GAULTIER, Céline VANNIER et Mrs Patrick BRIOL, Laurent PAIRASTRE, Benjamin HERVE.

IV – CORRESPONDANT DEFENSE

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de nommer au sein du Conseil Municipal, un Correspondant Défense. Créée en 2001, par le Ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de « Correspondant Défense » a pour vocation de développer le lien armée-nation.

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les Services des Forces Armées, le Ministère de la Défense, les élus et les concitoyens.

Les principales missions dévolues au Correspondant Défense sont :

- Remplir une mission d'information et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement militaire,
- Être l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région,
- Disposer d'un espace spécifique sur le site internet du Ministère de la Défense.

Mr Landry BOSSA se porte candidat pour être le Correspondant Défense au niveau de la Commune.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres ACCEPTE la candidature de Mr Landry BOSSA en tant que Correspondant Défense.

V – CORRESPONDANT CNAS (ACTION SOCIALE)

Madame le Maire explique qu'à chaque élection municipale, il y a lieu de procéder par délibération à la désignation du nouveau délégué membre du Conseil Municipal au sein du CNAS.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales (CNAS), est une association Loi 1901 à but non lucratif, créée en 1967 dont le Siège est basé à GUYANCOURT (78).

Cet organisme de portée nationale a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la Fonction Publique Territoriale et de leurs familles. Il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, etc.)

Madame le Maire propose de nommer Mme Laurence DASI en qualité de Déléguée élue du CNAS.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DESIGNÉ Mme Laurence DASI comme Déléguée élue du CNAS.

VI – CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de nommer au sein du Conseil Municipal un Correspondant Sécurité Routière. C'est le correspondant privilégié des Services de l'Etat et des autres acteurs locaux.

Le correspondant veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière. Il contribue à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la Collectivité (action sociale et santé, culture, communication, éducation, environnement, urbanisme, etc.)

Il peut s'appuyer sur les connaissances et les moyens que l'Etat met à sa disposition :

- Le Coordinateur Sécurité Routière
- La Direction Départementale des Transports
- L'Education Nationale, la Jeunesse et Sport
- Les Associations.

Les Collectivités Territoriales sont associées aux structures de prévention de la délinquance qui intègrent la sécurité routière :

- Le Conseil Départemental de Prévention (CDP) est présidé par le Préfet
- Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est présidé par le Maire

Mr Landry BOSSA se porte candidat pour être le Correspondant Sécurité Routière au niveau de la Commune car il peut être aussi associé avec le mode de fonction du Correspondant Défense.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ACCEPTE la candidature de Mr Landry BOSSA en tant que Correspondant Sécurité Routière.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

VII – REFERENT COVID-19

Madame le Maire explique que suite au renouvellement complet du Conseil Municipal, il convient de veiller à la désignation d'un référent « pandémie » chargé de faciliter la coordination avec les Services de l'Etat.

Ce référent sera destinataire de toutes les informations sur l'épidémie par la Préfecture, devra faciliter la diffusion de l'information en interne et veiller à la préparation de leur structure.

Il se verra confier l'élaboration et la mise à jour du Plan de Continuité d'Activités (PCA). Ce document porte notamment sur la définition des missions prioritaires à assurer en toutes circonstances, l'identification des ressources et des personnels nécessaires et l'organisation pour le maintien de l'activité en mode dégradé.

Madame le Maire propose sa candidature comme référent « pandémie » au sein de la Commune.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DESIGNER Madame Emilie FREYCHE – Maire de la Commune comme référent « pandémie ».

VIII – ELECTIONS DES DELEGUES OU REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

1. SIASC (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Cintegabelle)

Madame le Maire fait lecture du mail reçu par le SIASC de CINTEGABELLE en date du 4 Juin pour désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Par suite, Madame le Maire propose les candidatures de Mmes Pascale RIBES – Dominique LEVRAT en tant que déléguées titulaires et comme suppléante, Mme Laurence DASI auprès du SIASC de CINTEGABELLE.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la proposition des membres telle que Mmes Pascale RIBES – Dominique LEVRAT en tant que déléguées titulaires et Laurence DASI comme déléguée suppléante.

2. Syndicat des Coteaux à Mauressac

Madame le Maire fait lecture du mail reçu par le Syndicat des Coteaux de MAURESSAC en date du 2 Juin pour désigner 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Par suite, Madame le Maire propose les candidatures de Mmes Marie-Hélène GAULTIER – Céline VANNIER et Laurent PAIRASTRE en tant que délégués titulaires et comme suppléante, Mme Nathalie ROUQUET auprès du Syndicat des Coteaux de MAURESSAC.

Mr CAZAJUS souhaite rester à la présidence et 3 vice-présidents : pour les Travaux – Budget et Personnel.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la proposition des membres telle que Mmes Marie-Hélène GAULITER – Céline VANNIER et Laurent PAIRASTRE en tant que délégués titulaires et Mme Nathalie ROUQUET comme déléguée suppléante.

3. SIAHBVA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège et du Grand l'Hers)

Madame le Maire informe le Conseil, qu'au vu de la correspondance du SIAHBVA en date du 27 Mai, il y a lieu de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Par suite, Madame le Maire propose les candidatures de Mme Dominique LEVRAT et Mr Marc MIRANI en tant que délégués titulaires et comme suppléant, Mr Benjamin HERVE auprès du SIAHBVA.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la proposition des membres telle que Mme Dominique LEVRAT et Mr Marc MIRANI en tant que délégués titulaires et Mr Benjamin HERVE comme délégué suppléant.

4. AIFP (Association Intercommunale pour la Formation Professionnelle)

Madame le Maire informe le Conseil qu'au vu d'un entretien téléphonique, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 2 délégués suppléants.

Par suite, Madame le Maire propose les candidatures de Mr Landry BOSSA en tant que délégué titulaire et comme suppléantes, Mmes Laurence DASI – Pascale RIBES auprès de l'AIFP.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la proposition des membres telle que Mr Landry BOSSA en tant que délégué titulaire et Mmes Laurence DASI- Pascale RIBES comme déléguées suppléantes.

L'AIFP subventionne par exemple, des jeunes qui veulent passer le permis de conduire pour pouvoir trouver un emploi. La personne peut se faire cofinancer sa formation.

Un listing est envoyé à la Mairie avec le récapitulatif des personnes ayant eu recours auprès de cette Association.

5. HGE (Haute-Garonne Environnement)

Madame le Maire, suite à la nouvelle élection propose au Conseil Municipal de désigner les délégués à Haute-Garonne Environnement (HGE).

Doivent être nommés 1 titulaire + 1 suppléant.

Mr Bruno RENVOISE est candidat au poste de délégué titulaire et Mr Marc MIRANI est lui candidat au poste de délégué suppléant.

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres ACCEPTE la candidature de Mr Bruno RENVOISE en tant que délégué titulaire et Mr Marc MIRANI, comme délégué suppléant.



MAIRIE DE CAUJAC



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

6. COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN AUTERIVAIN (CCBA)

A la demande de la CCBA et suite au renouvellement du Conseil Municipal, Madame le Maire invite les membres présents à procéder à la constitution des différentes commissions.

COMMISSIONS	DELEGUES
<i>Enfance – Petite Enfance – Jeunesse</i>	Mr Laurent PAIRASTRE Mme Dominique LEVRAT
<i>Développement Economique</i>	Mr Benjamin HERVE
<i>Aménagement et équilibre du territoire</i>	NEANT
<i>Finances</i>	NEANT
<i>Gestion des déchets</i>	Mr Patrick BRIOL Mr Stéphane LABIT
<i>Déchetterie</i>	Mr Patrick BRIOL Mr Stéphane LABIT
<i>Développement culturel et sportif</i>	Mr Landry BOSSA Mr Laurent PAIRASTRE
<i>Environnement</i>	Mr Bruno RENVOISE
<i>Travaux – Patrimoine – Equipement</i>	Mr Guibert MONGIS
<i>Communication – Tourisme</i>	NEANT
<i>Emploi – Insertion</i>	Mme Laurence DASI
<i>Habitat</i>	NEANT
<i>Cantine</i>	Mme Céline VANNIER Mr Laurent PAIRASTRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents APPROUVE, la constitution du tableau pour les différentes Commissions de la CCBA.

Madame le Maire énumère les délégations prises au sein de la CCBA telles que :

- CAO (5 titulaires + 5 suppléants)
- PETR Pays Sud Toulousain (14 titulaires + 14 suppléants)
- Gal du Pays Sud Toulousain (1 titulaire + 1 suppléant)
- SYMAR Val d'Ariège (compétence GEMAPI : 8 titulaires + 8 suppléants)
- Syndicat du Bassin du Grand Hers (concerne surtout Cintegabelle : 1 titulaire + 1 suppléant)
- SMIVAL ne concerne pas notre territoire
- SAGE ne concerne pas notre territoire
- Haute-Garonne Numérique (3 titulaires + 1 suppléant)
- Commission consultative SDEHG (2 titulaires)
- MANEO - accueil gens du voyage (2 titulaires + 2 suppléants)
- Collège Vernet (1 titulaire + 1 suppléant)

.../...



MAIRIE DE CAUJAC



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

- Collège Auterive (1 titulaire + 1 suppléant)
- CNAS (parmi le Conseil Communautaire)

Madame le Maire demande à ce que si des membres du Conseil sont intéressés, ils se positionnent comme Mr Marc MIRANI en tant que suppléant à la SYMAR et Mr Guibert MONGIS en tant que titulaire à la CAO.

IX – ATTRIBUTIONS LOGEMENTS

Compte rendu par la Commission Gestion de Logements : Mme Laurence DASI prend la parole.

Pour le **T2** = 1 candidature et pour le **T4** = 4 candidatures

Mise en place d'un dossier avec les pièces à fournir

Logements n'étaient pas connus, fiche récapitulative descriptive pour chaque logement.

Faire une anticipation : pré-visite état des lieux sortie pour listing travaux à prévoir.

Si travaux à prévoir avant entrer dans le logement, les faire.

Sur le dossier, point à rajouter : prévoir pour la caution, un garant.

T 2 = jeune fille travaillant dans la restauration (commis de cuisine)

Elle est en CDI depuis le 15/04/2019

Loyer à 384,90 € avec un revenu mensuel de 1.200 €

Actuellement, cette personne est hébergée sur Cintegabelle

Avis favorable par la Commission à Mme TRILLO Nadège

T 4 = se libère fin Juin 2020

3 cas en séparation avec enfants et 1 cas pour une maison mal isolée

Avis favorable par la Commission à Mme FREYCHE Mélanie

X – VOTE TAUX D'IMPOSITION 2020

2019			PROPOSITION 2020		
TYPE	TAUX	PRODUIT	TYPE	TAUX	PRODUIT
TH	15.52	140.766	TH	Supprimé	Compensation
TFB	17.77	96.278	TFB	17.77	98.908
TFNB	107.67	30.794	TFNB	107.67	30.578

Madame le Maire explique que baisser les taux, ce n'est pas possible car la dotation globale de fonctionnement en dépend.

Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité des membres présents, les taux susvisés pour l'année 2020.

XI – TRAVAUX ECLAIRAGE EPICERIE

Mr LANSON est passé à l'épicerie pour établir un devis éclairage.

Mr SUC a bien précisé que le changement des ampoules était à la charge de Mme BOULAIS – gérante de l'Epicerie.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

Eclairage vétuste. Bilan à faire par la Commission Travaux.
Vote repoussé au prochain Conseil Municipal du 6 Juillet.

XII – ATTRIBUTION AIDE SOCIALE

Compte rendu par la Commission Action Sociale : Mme Nathalie ROUQUET prend la parole.

Etablir liste de pièces à fournir pour les personnes en difficultés

2 personnes ont sollicité la Commission dont :

- 1 avec enfants
- 1 ne perçoit plus le RSA et en situation précaire.

Les demandes seront étudiées à la prochaine Commission et elles sont en attente de pièces complémentaires.

XIII – REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Madame le Maire explique que la Commune perçoit la somme de 212 € pour l'occupation du domaine public par ENEDIS pour les ouvrages électriques.

Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité des membres présents, la redevance pour occupation du domaine public par ENEDIS.

XIV – RECRUTEMENTS

Présentation du bilan de la Commission de Gestion du Personnel en date du 8 Juin.

2 sessions d'entretien ont eu lieu dont 5 candidats ont été retenus sur 18.

Elimination des gens qui n'avaient pas d'expérience en espaces verts.

Mr SCADUTO se sent dépassé car Mr DAUVERGNE gérait tout

3 contacts dont 1 a trouvé un CDD de 6 mois et reste :

- Le fonctionnaire de Mazères a un grade d'Agent de maîtrise principal soit 3 postes au-dessus de celui actuellement proposé dans la Commune.
Si pris, serait par voie de mutation. Est en poste depuis 17 ans et est seul, gère 4 stades à tondre. Fait 40 H /semaine / 20 RTT.
Pas bien avec la Mairie actuelle.
Maintient sa candidature
- Mr PERROT de Caujac, formateur en Centre spécialisé : responsable des espaces verts.
A été auto-entrepreneur dans la zinguerie, plomberie, etc.
Au niveau encadrement, n'a pas de souci, problème au niveau du salaire
A postulé à d'autres endroits. Réponse Mercredi et prendra sa décision.

L'emploi serait pour un CDD de 6 mois voire renouvelable de 6 mois

A cela s'ajoute dans la rémunération : 80 € IFSE, 46 € NBI + 240 € CIA versé en Novembre. Cet emploi est une vacance temporaire car l'agent s'est fait muter.



MAIRIE DE CAUJAC



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité des membres présents, la proposition de contrat pour 6 mois renouvelable suite à la mutation d'un agent.

Madame LEOTARD a fait part à Madame le Maire, de sa démission, en date du 4 Juin, du poste en charge de l'Urbanisme et de l'Etat Civil.

3 mois de préavis et 12 jours de congés à prendre.

2 candidatures privées et 1 publique

L'emploi se fera par un CDD « accroissement temporaire » de 6 mois. Présence le Lundi et Mercredi après-midi pour 9 H 00 soit 4h30 un après-midi. Poste susceptible d'évoluer.

Candidature retenue est Mme LEGENDRE Camille qui travaille actuellement à la Mairie de Cintegabelle et qui connaît déjà. Cette personne accepte toutes les propositions et est libre à partir du 27 Juillet.

Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité des membres présents, la candidature de Mme LEGENDRE Camille ainsi que la proposition de contrat pour 6 mois.

XV – AUTORISATION DE POURSUITE PERMANENTE

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une autorisation permanente de poursuites avec la Trésorerie d'Auterive afin de contribuer à l'amélioration du recouvrement des produits de la Collectivité.

Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité des membres présents, l'autorisation de poursuite permanente auprès de la Trésorerie d'Auterive.

XVI – DEROGATION SCOLARISATION

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal, d'une demande de dérogation de scolarisation pour un enfant dans une école de Toulouse. Cette demande a été faite par un couple habitant la Commune, ce qui serait plus pratique pour leur fonctionnement dû à leur contrainte de travail. La participation de fonctionnement sur la ville de Toulouse s'élève à 1.289 €.

Après exposé de Madame le Maire et discussions, le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité CONTRE pour la dérogation de scolarisation hors Commune.

XVII – RISQUE CRUE : VERIFICATION PCS ET DICRIM

Madame le Maire fait part qu'il faut reprendre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la Commune afin de pouvoir vérifier leur fonctionnalité. Voir si l'inscription ou la mise à jour à APIC et Vigicrues Flash a été faite.

Mr Stéphane LABIT se propose pour faire la vérification et la continuité du PCS et DICRIM de la Commune.

X – QUESTIONS DIVERSES

1. A propos des feux d'artifices, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de le rajouter dans le contrat de location au niveau de la Salle des Fêtes.



.../...



MAIRIE DE CAUJAC



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Demander à la location, de fournir l'attestation d'assurance et de préciser les horaires de tir du feu d'artifice. Le Conseil Municipal, VOTE à 1 voix CONTRE et 14 POUR.

2. Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, pour cet été, d'avoir recours à un CDD saisonnier sur 2 mois soit du 1^{er} Juillet au 31 Août.
Passer une offre, rémunération au 1^{er} échelon d'Adjoint Technique Territorial.
Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité la proposition d'emploi saisonnier au Service Technique.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Réunion SDEHG en date du 25/06 à Saint-Gaudens :** point projet et notamment transition énergétique.
- **CCID :** Classement des habitations pour les Impôts. Voir pour consulter des membres extérieurs à la Mairie : Mme Yvette QUARANTA et Mr René ENJALBAL sont favorables. Doit y avoir 6 membres titulaires + 6 suppléants mais il faut établir 24 propositions et ce sont les Impôts qui choisissent.
- **Commission Contrôle Liste Electorale :** vérification des inscriptions et radiations + proposition de mise à jour) Pour la Commune, il faut un élu titulaire et suppléant, pour les extérieurs : pareil dont un c'est le Tribunal de Grande Instance qui choisira et l'autre c'est la Préfecture qui donnera son aval.
- **EDF :** fin des tarifs réglementés dès Janvier 2021.
- **Point COVID-19 :** Refaire mariage en respectant les gestes barrières, 20 personnes maxi à 1 mètre de distance, le 22 Juin : réouverture des écoles pour tous et nettoyage en fin de journée.
- **Point CAO du 9/06 :** pas de lot en peinture, lot 8 « assèchement » qui est une option, devis proposé à 150.000 €. Voir si lots infructueux ou le marché entier. Prochaine réunion le 22/06 sur site.
- **Chemin rural « la Garenne » :** Madame le Maire a rencontré Mme DUPUY – Instructrice au PETR (Service Urbanisme du Pays Sud Toulousain) avec Mme LEOTARD en charge de l'Urbanisme de la Commune.
Cette personne rentre sur son terrain par ce chemin, non entretenu par la Commune. Son PC a été accepté avec aménagement par la Commune.
Passer une convention avec les pétitionnaires et voir pour la remise en état.
Faire établir un devis pour empierre le chemin sur une longueur de 80 mètres et sur 3 mètres de large : Entreprise AGUIRRE TP l'estime à 7.000 € TTC, en attente de 2 autres sociétés. Permission de voirie auprès du Secteur Routier à Auterive avec prescriptions car rejet des eaux de pluies. Madame le Maire propose de recevoir les 2 propriétaires pour l'entretien du chemin rural.
- **Présentation ordre du jour de la CCBA :** Bureau =1 Président + Vice-Présidents + les Maires restants. Actuellement, c'est 1 Président + les Vice-Présidents. Les délégations étaient délivrées au 1^{er} bureau. L'ordre du jour a été modifié et le bureau est laissé comme avant.
- **Affaire LOSSANT :** copropriété verticale. Instruction close, en attente d'instruction. Rencontre avec Mr LABIT et Mme LOSSANT + le fils.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2020

Constatation arrêt infiltrations eaux dans la maison de Mme LOSSANT. Mur mitoyen soumis à intempéries. Proposition de négociation ≡ remboursement avocat + frais expertise + crépis du mur + rétrocession du passage et en contrepartie, Mme LOSSANT retire sa plainte, doit produire une lettre de désistement et nous faisons une convention.

- **Demande d'aide Jeux PMR Saverdun :** parc situé à côté de LIDL Saverdun. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de refuser la demande d'aide.